



Saint-Joseph
REIMS

Réunion de rentrée 5^{ème}

Vendredi 8 septembre 2023

L'APEL

- Présidente : Mme CORNOT
- Coordinatrice pour le collège : Mme BEL

LA PASTORALE

Adjointe en Pastorale et Responsable Pastorale du niveau
6^{ème}/5^{ème} : Mme COLSON

Date de remise de Croix : Vendredi 12 avril

Retraite de Profession de Foi : Mercredi 12 juin

Profession de Foi : Samedi 15 juin

PRINCIPES ET FONDEMENTS EDUCATIFS JÉSUITES

- Accompagner vers l'accomplissement de soi
 - Magis : faire un pas de plus pour développer le meilleur de soi
 - Accompagnement personnel (cura personalis)
 - Être capable d'agir avec compétence et compassion
 - Avoir le sens de l'engagement
- Eduquer à la responsabilité et au service
- Prendre soin de soi et des autres
- Former au discernement
- Eveiller à l'Amour de Dieu
- Œuvrer pour la réconciliation, la justice et l'écologie intégrale

L'ORGANIGRAMME DU COLLÈGE

- Chef d'établissement : M. HAUTIER
- Préfet du niveau 5^{ème} : Mme INGLARD
- Responsable Vie scolaire : M. LAMBOT
- Responsable d'internat : Mme COLAS
- Infirmière : Mme NEYRINCK
- Secrétaire : Mme GRUNENBAUM

VIE SCOLAIRE

- Responsable : M. LAMBOT
- Régent de niveau de 5^{ème} : M. SOYE
- Secrétariat Vie scolaire : Mme LAMBOT et M. SOYE
- Gestion des retards et absences

En cas d'absence (maladie, rendez-vous médical...) : prévenir la Vie scolaire dès que possible par tél. (standard : 03 26 85 23 65) ou par mail (lambot@saint-joseph.com). Toute absence doit être justifiée.

Attention : en cas de 4 demi-journées d'absence non justifiées, un signalement sera fait auprès des autorités académiques conformément à la Loi

- Gestion de la discipline et du comportement des élèves en concertation avec les professeurs, le professeur principal et le Préfet de niveau

VIE SCOLAIRE

- Nouveau règlement intérieur :
 - présence obligatoire des élèves de 8h55 à 16h35
 - tenue vestimentaire précisée : short et jogging réservés aux cours d'EPS, couvre-chefs interdits, obligation du port d'un haut bleu-marine le vendredi pour montrer l'attachement à Saint-Joseph...
 - nouvelle échelle des sanctions : avertissement oral, travail supplémentaire, retenues, avertissement, blâme, conseil de discipline, exclusion
- Nouvelle proposition d'étude de 17h50 à 19h

LES PROFESSEURS PRINCIPAUX

- 5^{ème} 1 : M. SENE
- 5^{ème} 2 : Mme INGLARD
- 5^{ème} 3 : Mme DEGARDIN
- 5^{ème} 4 : Mme KEYSER
- Interlocuteurs privilégiés
- Suivi scolaire des élèves (travail, résultats et comportement)
- Gestion de la vie de classe (activités, ambiance de classe et de travail...)

LES ENJEUX DE LA CLASSE DE 5^{ème}

- Valider les connaissances et compétences de la 1^{ère} année du cycle 4 (cycle des approfondissements pour maîtriser le socle commun et préparer son orientation)
- Permettre à l'élève d'acquérir progressivement une autonomie dans son travail et dans son organisation

LE SOCLE COMMUN

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture définit les finalités de la scolarité obligatoire. Il se décline en cinq domaines :

- **Domaine 1 - Les langages pour penser et communiquer**
 - comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit ;
 - comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère et, le cas échéant, une langue régionale ;
 - comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques ;
 - comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps.
- **Domaine 2 - Les méthodes et outils pour apprendre**
- **Domaine 3 - La formation de la personne et du citoyen**
- **Domaine 4 - Les systèmes naturels et les systèmes techniques**
- **Domaine 5 - Les représentations du monde et l'activité humaine**

LES MOYENS MIS EN PLACE POUR LA REUSSITE DES ELEVES

- Un interlocuteur privilégié : le professeur principal
- Une salle de classe dédiée (excepté pour quelques matières spécifiques)
- Des évaluations et un suivi scolaire réguliers (bulletins, bilan mi-trimestre et mi-année , Ecole Directe...)
- Une communication régulière entre Vie scolaire/Professeur principal/Préfet de niveau/Chef d'établissement

LES MOYENS MIS EN PLACE POUR LA REUSSITE DES ELEVES

- Des heures de « Devoirs faits » encadrées par des professeurs ou éducateurs
- Des études encadrées pour les internes
- Des binômes en cas d'absences
- Une reconnaissance des efforts fournis par les élèves (mention sur les bulletins, observations positives , remise des prix en fin d'année...)

L'EMPLOI DU TEMPS

Les enseignements obligatoires

À CHAQUE CLASSE SON EMPLOI DU TEMPS

	6 ^e	4 ^e	3 ^e
Français	4 h 30	4 h 30	4 h
Mathématiques	4 h 30	3 h 30	3 h 30
Histoire - géographie	3 h	3 h	3 h 30
Enseignement moral et civique	4 h	3 h	3 h
Langue vivante 1	-	2 h 30	2 h 30
Langue vivante 2	3 h	1 h 30	1 h 30
Sciences de la vie et de la Terre		1 h 30	1 h 30
Sciences physiques		1 h 30	1 h 30
Technologie		1 h 30	1 h 30
Éducation physique et sportive	4 h	3 h	3 h
Arts plastiques	1 h	1 h	1 h
Éducation musicale	1 h	1 h	1 h

LES OPTIONS

- **Latin** (1h par semaine)
- **Cambridge** (1h par semaine)
- **Civilisation** (1h par semaine)
- **Cambridge et civilisation** (2h par semaine)

CAMBRIDGE ET CIVILISATION

- Début des cours : lundi 18 septembre.
- Listes affichées sur les deux portes d'entrée du bâtiment collège, à charge pour chaque élève d'aller les consulter.
- Aucune demande de changement de groupe ne sera acceptée sauf si elle est dûment justifiée par la pratique d'une autre activité à la même heure.
- Pour tout renseignement sur Cambridge, vous pouvez contacter **Mme BOUCKSOM via Ecole Directe**. Toute l'année, Mme BOUCKSOM sera votre seule interlocutrice.
- Pour les élèves nouvellement inscrits à Saint-Joseph, un test sera réalisé le 11 septembre à 12 h 45 pour pouvoir les affecter dans la préparation la mieux adaptée à leur niveau d'anglais.
- A partir du mois de novembre, les cours seront facturés jusqu'à la fin de l'année, même en cas de désinscription.

UNE JOURNEE TYPE

Lundi (sauf lundi matin*), mardi, jeudi et vendredi :

8h – 9h50 : cours

9h50 – 10h10 : récréation

10h10 – 12h00 : cours

12h – 13h30 : pause déjeuner

13h30 – 15h20 : cours

15h20 – 15h40 : récréation

15h40 – 16h35 ou 17h30 : cours

Mercredi : Cours seulement le matin de 8h00 à 12h00 avec une récréation de 9h50 à 10h10

***Lundi matin (ou matinée d'une journée de rentrée après un pont ou des vacances) :**

9h15 – 12h sans récréation

LE COLLÈGE : UN LIEU DE TRAVAIL ET DE RESPECT

Respecter le règlement intérieur consultable sur le site internet de Saint-Joseph, notamment :

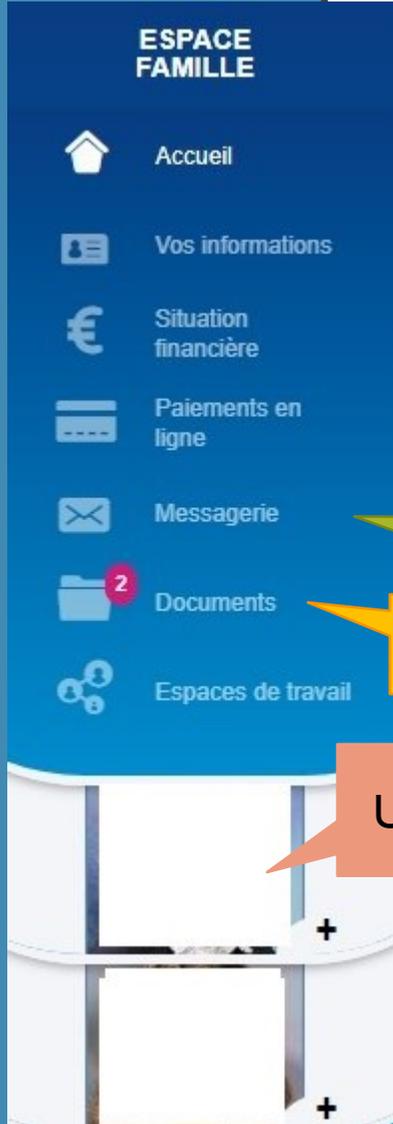
- Avoir son matériel et faire le travail demandé
- Avoir une tenue vestimentaire correcte
- Ne pas utiliser son portable dans l'enceinte de l'établissement (dispositions particulières pour les internes)
- Respecter le matériel, les locaux et les personnes

Un non-respect au règlement sera sanctionné en fonction de sa gravité (travail supplémentaire, retenue, avertissement, exclusion...)

RELATION FAMILLE-COLLÈGE

- Le carnet de liaison : remises de documents, retards, correspondances, bulletins d'absence et d'inaptitude EPS, contacts, passages à l'infirmerie, sorties de cours...
- Les bulletins trimestriels
- Le site Ecole Directe (notes, cahier de textes, correspondances, ...)
Attention, il y a deux espaces Ecole Directe (identifiant et mot de passe différents) :
l'Espace Famille destiné aux parents, l'espace Elève destiné aux élèves
Merci de ne pas communiquer vos codes Parents à vos enfants
- Le site www.saint-joseph.com (guide pratique, règlement intérieur, actualités, menus...)
- Les rencontres parents-professeurs : **vendredi 17 novembre** (inscription sur Ecole Directe)
- Les rendez-vous parents-professeurs (à la demande des parents ou des professeurs)
- Le courrier (papier ou via la messagerie d'Ecole Directe) et les entretiens téléphoniques

LE SITE ECOLE DIRECTE



Pour contacter les professeurs ou être contacté

Documents transmis par l'établissement

Un espace dédié à chaque enfant

Les notes

L'emploi du temps

Le cahier de texte

Le carnet de correspondance

RÉPARTITION DES TRIMESTRES

- Fin du 1^{er} trimestre : 24 novembre 2023
- Fin du 2^e trimestre : 11 mars 2024
- Fin du 3^e trimestre : juin 2023

ASSR1
Attestation Scolaire de Sécurité Routière
niveau 1

- Préparation de l'épreuve en heures de vie de classe
- Entraînements à faire en toute autonomie sur le site :
<https://e-assr.education-securite-routiere.fr/preparer/assr/1/ASSR1>
(mots clé dans moteur de recherche : « préparer ASSR1 »)
- Epreuve début avril

PIX

- PIX : plateforme en ligne pour évaluer, développer et certifier ses compétences numériques
- 5 domaines de compétences, 16 compétences et 6 niveaux (8 à terme)
- Parcours de rentrée mi-novembre
- Tests en autonomie tout au long des 3 années du cycle 4
- Certification en fin de 3^{ème} : certification obligatoire pour attester le niveau atteint en fin de cycle 4, certification notée sur le livret de compétences (sans incidence sur l'obtention du brevet)

Attention : les élèves doivent faire les tests sans aide par une tierce personne car le test de certification sera établi à partir des résultats de ces tests

EPI
ENSEIGNEMENT PRATIQUE
INTERDISCIPLINAIRE

- Thème : L'Eau, précieuse ressource
- Disciplines : Géographie, technologie, physique, SVT et mathématiques
- Production : Diaporama par groupes d'élèves

INTERVENTIONS ET SORTIES

- Visite du centre de tri du Grand Reims
- Intervention de prévention sur le tabagisme par l'infirmière : jeudi 19/10
- Interventions EARS (Education à la vie affective, relationnelle et sexuelle) : début février
- Intervention sur Internet et les réseaux sociaux par l'Association e-Enfance (en attente de confirmation)

Attention aux groupes « Classes » créés par les élèves sur des réseaux sociaux !

- Sortie pédagogique à Provins en mai 2024

ASSOCIATION SPORTIVE

- **Objectifs :**
 - Permettre à chaque élève de pratiquer une activité sportive le mercredi après-midi, de rencontrer d'autres établissements en compétition, de se former à l'arbitrage et au coaching
 - Prendre du plaisir dans la pratique, de représenter son établissement, de prendre des responsabilités en devenant jeune officiel, jeune organisateur ou jeune coach, de découvrir différentes activités et de trouver une équipe pour progresser.
- **Modalités d'inscription :** chèque de 20 € et autorisation parentale
- **Réunion d'informations :** mercredi 13 septembre 2023 à 13h30 au grand gymnase (durée de 30 à 45 min. suivie de pratique jusque 15h30-16h)

ASSOCIATION SPORTIVE

- **Activités proposées :**

Pour tous : Multisports : foot, futsal, basket, handball, volley, badminton, tennis de table, athlétisme, cross et activités de pleine nature (course d'orientation, défi nature)

Activités pratiquées alternativement le mercredi après-midi de 13h30 à 16h30 (horaires en fonction des lieux de rencontre)

Possibilités de choisir les activités que l'on souhaite faire

Pour les filles uniquement : acrosport / cirque / danse / GR (en vue d'un spectacle lors du gala de l'établissement)

Activités les jeudis 12h35 à 13h30 (et en fonction de la demande le lundi de 12h à 13h)

Démarrage des activités du midi début octobre

- Les élèves pratiquant un sport en dehors du collège, peuvent s'inscrire à l'AS pour participer aux compétitions : tennis, golf, judo, escrime...
- L'amplitude maximale lorsqu'on se déplace en compétition est de 13h à 17h30 sauf qualification pour des compétitions plus lointaines (autre département...)

**Belle année de 5^{ème}
à vos enfants !**